

Cheminement dans la maîtrise avec mémoire

Ce document vise à présenter l'essentiel du parcours d'un étudiant à temps complet pour réaliser la maîtrise avec mémoire. Il s'agit d'un cheminement type suggéré bien que d'autres parcours soient également réalisables. Ce cheminement illustre qu'un étudiant qui se consacre à temps complet à sa maîtrise devrait la compléter en 16 à 18 mois.

Bien que la scolarité de cours, la préparation du projet et la réalisation du mémoire soient des activités qui se réalisent en parallèle (notamment la scolarité de cours et le projet de mémoire), nous présentons ces activités de manière distincte pour en faciliter la compréhension. Il importe toutefois que l'étudiant voit la réalisation de sa maîtrise dans une perspective intégrée et fluide entre le début de sa scolarité et la réalisation du mémoire pour bien assurer son cheminement dans la durée visée.

1) La scolarité de cours (15 crédits)

Dans un cheminement type d'un étudiant à temps complet à la maîtrise, celui-ci complètera sa scolarité dès les deux premiers trimestres :

- a) en suivant 3 cours à son premier trimestre, puis 2 au suivant;
- b) ou 4 cours à son premier trimestre et un seul à son deuxième pour se dégager ainsi le plus de temps possible pour amorcer son travail sur le projet de mémoire à ce 2^e trimestre.

Le cheminement dans les cours devrait être :

Trimestre 1 : Cours obligatoire REI6600 *Théories et modélisation* et cours optionnels

Notamment, le cours de *Théories et modélisation* introduit les aspects de la démarche scientifique et de la modélisation.

Trimestre 2 : Cours obligatoire REI6601 *Méthodologie et analyse de données* et cours optionnels (et le cours obligatoire REI6905 visant la préparation du projet)

Le cours de *Méthodologie et analyse de données* présente les approches et outils méthodologiques (quantitatifs et qualitatifs) pour faire de la recherche.

N.B. Bien que l'on suggère de suivre ces deux cours obligatoires l'un à la suite de l'autre en débutant par *Théories et modélisation*, il est possible aussi pour un étudiant de les suivre dans le même trimestre.

2) Le projet de mémoire (6 crédits)

Le projet de mémoire d'une valeur de 6 crédits comporte 1 crédit pour le cours REI6905 et 5 crédits pour le dépôt du projet (REI6911).

Dès le trimestre 1, en parallèle de la scolarité de cours, on demande à l'étudiant de faire une démarche personnelle de réflexion sur ses intérêts de recherche et une démarche de discussion avec un ou des professeurs afin d'identifier un directeur de recherche.

Au trimestre 2, l'étudiant doit s'inscrire au cours obligatoire REI6905 *Atelier de préparation du projet* (cours de 1 crédit).

Ce cours est essentiellement un accompagnement de l'ensemble des étudiants par un professeur pour leur présenter le contenu attendu d'un projet de mémoire et les grandes étapes pour réaliser le mémoire. Il s'agit d'une démarche de groupe basée sur environ 5 rencontres pour amener les étudiants à produire leur projet (du moins à l'engager sérieusement) avec leur propre directeur de recherche. Le responsable de l'atelier n'intervient pas directement dans la préparation du projet mais assure une démarche planifiée et en groupe (effet de cohorte). Le professeur n'évalue pas non plus le projet (tâche réservée au jury). Le cours sera réussi (note R) si l'étudiant a progressé significativement vers la réalisation du projet.

Toujours au trimestre 2, l'étudiant amorce en parallèle du cours 6905 la préparation de son projet de mémoire avec son directeur de recherche. L'objectif est que le projet soit terminé à la fin du trimestre (en mai ou en décembre selon le moment où l'étudiant a débuté sa scolarité) et qu'il y ait soutenance du projet (en juin ou en janvier selon le parcours de l'étudiant).

Le dépôt du projet de mémoire correspond au sigle REI 6911 qui est d'une valeur de 5 crédits. Basé sur les standards du règlement pédagogique (1 crédit = 45 heures), le projet de mémoire doit être réalisé en un maximum de 225 heures de travail soit par exemple 15 h/s pendant 15 semaines. Ainsi, la préparation du projet de mémoire est tout à fait compatible avec la finalisation de la scolarité de cours (un ou deux cours selon le nombre déjà acquis au trimestre 1) pour l'étudiant à temps complet, permettant alors de déposer le projet à la fin du trimestre 2.

3) Le mémoire (24 crédits)

Trimestres 3 et 4 :

Suite à l'acceptation du projet de mémoire par le jury, l'étudiant poursuit sa recherche pour la production du mémoire (sigles REI 6920 et 6930; total de 24 crédits) et qui doivent correspondre à environ 1080 heures, soit à titre d'exemple 30 semaines à 36 h/s. Cela signifie que si l'étudiant s'y consacre à temps complet, il doit pouvoir compléter son mémoire pour la fin du 4^e trimestre. La maîtrise aura ainsi été acquise en 16 à 18 mois.

Comment se fait l'évaluation du projet de mémoire et du mémoire?

Tant pour le projet que pour le mémoire, un jury de trois professeurs (incluant le directeur de recherche de l'étudiant) est constitué pour procéder à l'évaluation lors d'une rencontre avec l'étudiant, activité qualifiée de soutenance du projet ou du mémoire. Il n'y a pas de note attribuée mais plutôt une acceptation du projet ou du mémoire avec ou sans modifications. Le cas échéant, le mémoire peut être classé pour figurer sur la liste d'honneur du doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. Suite à l'acceptation finale du mémoire, l'étudiant sera autorisé à faire le dépôt de sa version finale sur Papyrus (dépôt électronique; voir www.bib.umontreal.ca/theses).

Organisation du jury et de la soutenance du projet et du mémoire:

Composé de 3 professeurs (un qui agit comme président du jury, un comme lecteur et le directeur de recherche de l'étudiant), le jury vise à apprécier la qualité du projet (et du mémoire) de l'étudiant et à s'assurer que celui-ci corresponde bien aux spécifications du règlement pédagogique. Celui-ci indique à l'article 62 que :

« Le mémoire de maîtrise doit démontrer que le candidat possède des aptitudes pour la recherche et qu'il sait bien rédiger et présenter les résultats de son travail. »

Le déroulement du jury (tant au projet de mémoire qu'au mémoire final) est le suivant pour une durée totale de 60 minutes:

- une présentation orale est faite par l'étudiant (max. 15 minutes);
- le professeur qui agit à titre de lecteur fait ses commentaires;
- le président assure la procédure et complémente les commentaires du lecteur;
- le directeur de l'étudiant ajoute ses commentaires;
- le jury délibère et rend sa décision.

Contenu attendu du projet de mémoire en 30-40 pages environ:

1) Problématique de recherche

- Objet et contribution de la recherche
- Littérature qui soutient directement l'objet
- Question de recherche

2) Démarche proposée

- Approche théorique
- Modèle d'analyse (modèle conceptuel et opératoire)
- Méthodologie

Le contenu est à titre indicatif et on demeure souple sur l'organisation des parties du projet qui sera sous la surveillance du directeur de recherche de l'étudiant. Le projet doit être suffisamment élaboré pour une soutenance qui permet alors au jury d'apprécier la qualité du travail envisagé et pour marquer un avancement certain de l'étudiant dans la rédaction du mémoire.

Contenu attendu du mémoire en une moyenne d'environ 100 pages :

Le projet de mémoire est une partie constitutive du mémoire. Pour compléter le projet vers le mémoire, l'étudiant fera le travail suivant :

- Prendre en compte les commentaires du jury formulés sur le projet de mémoire;
- réaliser la recherche empirique (ex : entrevues, analyses statistiques, jurisprudence, etc.), ce qui constituera son chapitre des résultats;

- discuter de sa contribution à la recherche sur le sujet abordé dans ce qui constitue généralement un chapitre de discussion;
- compléter le mémoire par une conclusion et assurer la mise en forme finale pour la soutenance du mémoire.

N.B. Il existe aussi la possibilité de faire un mémoire sous la forme d'un article scientifique. Les modalités plus précises à cet effet seront disponibles prochainement.

Normes de présentation et de rédaction du projet et du mémoire :

Pour assurer une présentation et une rédaction conformes aux normes institutionnelles, l'étudiant doit consulter dès la préparation de son projet de mémoire:

- le ***Guide de présentation des mémoires et des thèses sur le site de la FESP***

<http://www.fesp.umontreal.ca/fileadmin/Documents/Cheminement/GuidePresentationMemoiresTheses.pdf>

Document ÉRI
Mis à jour 1^{er} mars 2013.

Contenu du cours 6905 Atelier de préparation du projet :

Pour permettre aux étudiants de s'engager dans la préparation du projet avec leur directeur, ce cours doit expliquer les objectifs à atteindre aux étudiants, les mobiliser dans une logique de cohorte et établir des objectifs temporels avec les étudiants et leur directeur de recherche. On peut imaginer les étapes suivantes (espacées de 2-3 semaines chacune):

- 1) Introduction à la préparation du projet et du mémoire (recherche scientifique, contenu attendu, temps à y consacrer, importance d'avoir des objectifs y compris temporels, de maintenir le rythme, etc.). Première identification des intérêts de recherche et du choix d'un directeur. Première démarche à faire avec son directeur pour la prochaine rencontre (dont s'entendre sur un calendrier de réalisation du projet et du mémoire).
- 2) Remise d'un calendrier de réalisation du projet et du mémoire; présentation de sa question de recherche préliminaire et de comment l'étudiant pense y travailler; objectifs de la prochaine étape (avoir lu quelques articles majeurs et commencer la rédaction de la problématique : Objet, littérature, question).
- 3) Exposer la problématique devant le groupe et sa question revue si nécessaire. Poursuivre la rédaction et commencer le travail sur le cadre théorique et le modèle.
- 4) Présenter le cadre théorique en classe et le modèle. Amorcer la réflexion sur la métho.
- 5) Présenter la méthodologie et finaliser la rédaction du projet pour un dépôt dans les prochaines semaines.

